

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER de BEUZEC du 09/06/2011

En présence de Mme Le THELLEC ,Mr BESOMBES,  
Mr DEBUYSER , Mr LAHUEC , Mr ECHIVARD .

Ordre du jour : \_ Lotissement de Keroter  
\_ Aménagement du bourg  
\_ Rue Neuve  
\_ Rue de Kériolet et zone de Kerhun  
\_ Wimax

Introduction :

Il est à noter un problème de concordance d'heures entre l'annonce faite par les journaux et les affiches faites par le service. Il est demandé au service d'être particulièrement vigilant. La présidente demande que les compte-rendus d'assemblée permanente soient mis en ligne. Sa demande est prise en compte.

- 1) Mme Perès informe l'assemblée qu'une réunion des membres de l'assemblée permanente a eu lieu au sujet du lotissement. Les problèmes évoqués et des solutions ont été transmis par courrier au service urbanisme.  
Elle donne parallèlement l'adresse mail créée pour le conseil de quartier afin que chacun puisse communiquer : [conseil.quartier.beuzec.conq@gmail.com](mailto:conseil.quartier.beuzec.conq@gmail.com).  
Mme Perès rappelle que le groupe a constaté que le double sens va engendrer des problèmes du côté de l'ancien lavoir rue de Garlodic.  
De plus, le conseil de quartier demande que le trottoir de l'école soit agrandi et qu'un passage piétons soit créé pour accéder au parking. Un accès voiture sur ce parking au niveau de l'ancienne cabine téléphonique permettrait aux parents d'élèves de stationner ailleurs que devant l'entrée de l'école.  
Mr Echivard informe l'assemblée que l'adjoint aux travaux et le DST organiseront une visite du quartier avec les membres du bureau.  
La demande d'organisation d'un marché au bourg est réitérée.  
Mr Lahuec répond qu'un coffret électrique va être installé.  
Mr Debuysier prend la parole pour signaler que la mise en sens unique de la route de Garlodic engendre un problème de sortie pour deux riverains. Ces derniers possèdent deux entrées/sorties de leur propriété alors que la réglementation concarnoise impose une seule entrée/sortie.  
Les services techniques et l'urbanisme travaillent pour trouver une solution satisfaisante pour tous, tout en respectant la réglementation. Une personne intervient pour dire que les projets sont montés sans concertation.  
Mr Debuysier répond que toutes les demandes sont étudiées en terme de réglementation de finances, de technicité et que les remarques du conseil de quartier concernant le lotissement Keroter ont été entendues.

2) Wimax

Deux opérateurs officient en terme d'antenne Wimax.

Les personnes présentes sont invitées à consulter le dossier Wimax sur le site internet de la ville.

Mr Debuysier ajoute que la fibre optique sera présente à Concarneau maximum en 2017 et 2030 pour les régions reculées et précise que désormais, tous les travaux de voirie intègrent une gaine pour recevoir la fibre optique, ce qui représente de gros frais pour la municipalité. Il informe que le Wimax est une solution intermédiaire pour accéder à 2 Mégas pour les zones d'ombre de Concarneau (c'est à dire par ondes électromagnétiques) et que le système est fiable. Deux études de mesures ont été menées sur la commune et qu'il a été constaté que l'impact des ondes électromagnétiques est très en dessous de la normale.

3) Zone de Kériolet et rue de Kériolet

Mr Debuysier informe l'assemblée que les transactions sont toujours en cours car certains propriétaires sont contre l'idée de céder un bout de leur terrain même si cette zone est réservée pour le cheminement doux (bande de terrain côté ferme). Une personne affirme que des piétons passent déjà par le champ. Une personne intervient pour signaler que ce passage a été accepté par le propriétaire pour une seule journée. Une discussion animée s'engage sur le sujet.

4) Rue Neuve

Le conseil de quartier insiste sur la nécessité d'harmoniser la vitesse à 50 km/heure sur cet axe et de créer une bande piétonne.

Mr Besombes intervient sur le plan Global de Déplacement qui va notamment classer tous les axes et ce qui permettra d'harmoniser les vitesses.

Il précise qu'en peu de temps, la commune a multiplié par dix les cheminements piétonniers et cyclables.

5) Les jardins partagés

Mme Le Thellec annonce la présentation d'un projet mené par le CCAS pour la création de jardins partagés derrière le lotissement de Kérambriec. Le bureau constate qu'il s'agit d'un beau projet. Très vite, le ton monte entre certaines personnes. La présidente du conseil de quartier préfère clôturer la séance.